

Golden jazz *Trophy*



Règlement du tremplin Golden Jazz Trophy 2017

Objet du tremplin

Le tremplin Golden Jazz Trophy est produit par l'association Jazz en Nord. Le Golden Jazz Trophy a été créé à l'initiative de l'entreprise Golden Eyes, mécène du Festival Jazz en Nord. Le Golden Jazz Trophy a pour objectif principal d'offrir des opportunités de notoriété à des musiciens de jazz encore « inconnus » et de leur faciliter tous contacts professionnels pouvant leur ouvrir les portes d'une carrière musicale active.

Jury

Le jury du tremplin Golden Jazz Trophy 2017 sera composé de professionnels de la musique. La sélection du jury sera annoncée, le vendredi 19 mai 2017 après délibération faisant suite immédiate aux concerts. Cette décision ne pourra donner lieu à aucune réclamation ou justification. Trois prix seront décernés : le premier Prix du Jury, qui récompensera « La Révélation du Jury Golden Jazz Trophy 2017 », le second Prix du jury, et le Prix du Public, qui récompensera « La Révélation du Public Golden Jazz Trophy 2017 ».

Déroulement du tremplin

- L'appel à candidature sera diffusé à partir de décembre 2016, pour un dépôt des dossiers de candidature complets avant le mercredi 1 mars 2017.

- Les membres des comités d'écoute auditionneront les documents sonores fournis par les candidats et étudieront les projets artistiques proposés. 4 groupes seront présélectionnés pour participer à la finale du tremplin, qui aura lieu au Conservatoire de Lille, le vendredi 19 mai 2017. Au cours de cette soirée, les 4 groupes finalistes sélectionnés joueront en public et devant le jury. Chaque groupe disposera de 30 minutes pour sa performance (installation

technique comprise). **20 minutes de concert** sont donc à prévoir. Le temps imparti devra être respecté et tout dépassement sera pénalisé.

- **La prestation comprendra l'interprétation libre d'un standard du jazz. Le titre imposé sera communiqué aux finalistes, environ un mois avant la soirée du vendredi 19 mai 2017.**
- L'événement sera largement couvert par les médias « grand public » et spécialisés. Les noms des 3 vainqueurs du Tremplin seront rendus publics le soir même.

Prix du Jury

1^{er} Prix, bénéficiant d'une dotation de 2000 €

2^{ème} Prix, ne bénéficiant pas de dotation.

Prix du Public

1^{er} Prix, bénéficiant d'une dotation de **1000 €**

Critères de participation

Le tremplin est ouvert à tous musiciens « jazz » *de tous les pays de l'Union Européenne* (ainsi que la Suisse), dont la notoriété ne serait pas déjà avérée.

Dossier d'inscription

Les candidatures ont été simplifiées cette année. Tout s'effectue en ligne sur www.goldenjazztrophy.com

Elles doivent contenir :

- Un dossier de 4 titres au minimum comprenant si possible une composition personnelle. Les morceaux doivent être enregistrés en prise directe, sans retouches.
- Un dossier de présentation du projet avec liens Internet (site web, blog...)

Votre candidature doit être téléchargée avant le mercredi 1 mars 2017.

Pour toutes informations supplémentaires :

www.goldenjazztrophy.com

Tél : 03 28 04 77 68 /

e-mail : contact@golden-jazz-trophy.com

Disponibilités et prise en charge

Les candidats s'engagent à être disponibles le vendredi 19 mai 2017 à partir de midi jusque tard dans la soirée, les délibérations ayant lieu après les concerts.

Les candidats seront logés et nourris le soir du vendredi 19 mai 2017 et recevront une participation forfaitaire à leurs frais de transport.

Matériel de scène

Les musiciens s'engagent à apporter leurs instruments et à assurer leur matériel et effets personnels. Le Backline est fourni par le Golden Jazz Trophy, sauf demandes spécifiques.

Convention Golden Jazz Trophy et Lauréats 2017

Une convention sera signée entre les organisateurs du Golden Jazz Trophy et les représentants des 4 groupes finalistes.